

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Budget Primitif 2020

Délibération n° CA-2020-05

Date de convocation : 28 mai 2020

Sous la présidence de Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. Patrick GENDRAUD, Président de l'A.T.D. 89
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- Mme Anne JÉRUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Communes du Serein
- M. Roger PRIGNOT, Maire de Pourrain
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville

Préfecture de l'Yonne
Service du Courrier
08 JUL. 2020
ARRIVÉE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale Constitutive du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Départementale,

Vu l'article 14 des statuts qui dispose que "le Conseil d'Administration règle, par ses délibérations, les affaires de l'Agence (...), il délibère notamment sur (...), le budget (...),

Le Président présente au Conseil d'Administration, un projet de budget primitif 2020.

Le Président propose de voter ce budget par chapitre.

**Le Conseil d'Administration
approuve le budget primitif 2020 joint en annexe et le principe du vote par chapitre.**

**L'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2019 de 79 941,20 €
est repris au budget 2020 au 002.**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Le Président
de l'Agence Technique Départementale



- Transmis au représentant de l'Etat le :.....

Budget Primitif 2020 Agence Technique Départementale avec 12 ETP

DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	95 000,00 €
60632	Fournitures de petits équipement	1 000,00 €
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00 €
6064	Fournitures administratives (de bureau+informatique)	1 500,00 €
611	Contrat prestation (Cosoluce et SVP)	8 800,00 €
62878	Location immobilières	15 000,00 €
62878	Location mobilières (véhicules)	28 000,00 €
62878	Location mobilières (informatique)	23 000,00 €
6168	Autres primes assurance professionnelle	4 500,00 €
6182	Documentation générale et technique (kheox gazette yonne répub)	3 000,00 €
6184	Autres formations (frais de formation)	3 000,00 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	350,00 €
6236	Catalogues, imprimés et publications (reprographie)	0,00 €
6251	Voyages, déplacements et missions (frais de déplacement)	500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	550,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 300,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	670 133,00 €
6218	Autres personnel extérieur	321 500,00 €
6332	FNAL URSSAF	200,00 €
6336	Cotisations CNFPT et CDG 89	4 500,00 €
6338	Autres impôts, taxes et vers. Assimilés sur rémunérations	600,00 €
64111	Rémunération principale	233 000,00 €
61112	Supplément Familial de traitement	5 500,00 €
6451	URSSAF	26 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	54 000,00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 000,00 €
6456	versement FNC du suppl.	333,00 €
6488	Autres charges (chèque déjeuner + CNAS)	10 500,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 €
65888	Charges Diverses de gestion courante	10 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 309 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 309 €
678	Autres charges exceptionnelles	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
6811	Dotations aux amortissements des immo corporelles et incorporelles	
022	DEPENSES IMPREVUES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		766 452,00 €

RECETTES		
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	225 739,65 €
705	Etudes (A.M.O.)	225 739,65 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	540 712,35 €
7473	Cotisation départementale	304 500,00 €
7474	Cotisations Communes	177 035,70 €
7474	Cotisations Communautés de Communes	51 041,25 €
7474	Cotisations Syndicats	8 135,40 €
23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		766 452,00 €

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2020
VUE D'ENSEMBLE AVEC 12 ETP

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	766 452,00	766 452,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		658 416,05
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	42 802,43	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		809 254,43	1 424 868,05

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	809 254,43	1 424 868,05
-----------------	------------	--------------